



Quand debutent et finissent les vacances?

Par **EASYNOTEDZE**, le **23/04/2008** à **20:44**

Bonsoir,rnrnLe jugement rendu a défini ce qui suit :rn1/3/5 WE de chaque mois + la 1/2 des vacances scolaires par alternance de 15 jours.rnMon ex-conjoint prétend que pour les vacances de paques, bénéficier du WE avant et après soit du vendredi 18/04 soir au 27/04 au soir.rnA t il raison? Si oui quid on loue (samedi-samedi)rnrnD'autre part, il ne prend pas son fils durant la période des vacances qui lui sont réservées. Je suis obligée de mettre mon fils en nounou, donc cela génère des frais supplémentaires et il ne veut pas prendre à sa charge les frais prétendant que cela rentre dans la pension alimentaire.rnAi je droit à une compensation pour frais engendrés suite à défaut de prise en charge de la part du père? rnrnD'avance merci pour vos conseilsrnrnBonne Soirée

Par **carolane27**, le **25/04/2008** à **07:51**

bonjour rnrnpour vos vacances si il n'y a pas d 'accord amiable rnsa joue une année sur l'autre vous devez divisez vos période en fonction du nombre de jours de vacances rnles week end de sont pas pris en compte rnrnet pour vos frais malheureusement il a raison ils sont a votre charges rnvotre ex conjoint a un droit et non une obligation de prendre votre enfants.rnIl le prend seulement si il le désire.rnrncordialement carolane